

# Les constituants de la phrase simple :

Une phrase simple comprend des constituants obligatoires et des constituants facultatifs.

## 1- Les constituants obligatoires :

- Ils ne peuvent être ni supprimés ni déplacés. Ce sont :

le sujet de la phrase  
et le prédicat de la phrase

Le sujet de la phrase	Le prédicat de la phrase
Zoé	joue au ballon.
La garçon	mange des frites chaude
Il	dort.
La petite souris	grignote un fromage.
Dormir	est agréable

- Une phrase sans prédicat est **une phrase nominale** (on en trouve dans les titres, par exemple).  
Ex : « *Quelle histoire extraordinaire !* »
- Il existe aussi des phrases sans sujet.  
Ex : « *Parle plus fort !* »

## 2- Les constituants facultatifs :

Ils peuvent être supprimés et déplacés. Ils apportent des informations complémentaires, ce sont :

le(s) complément(s)  
de phrase

ex : « *Depuis ce matin, le garagiste répare une voiture.* »  
« *Le garagiste répare une voiture depuis ce matin.* »

# Les constituants de la phrase simple :

Une phrase simple comprend des constituants obligatoires et des constituants facultatifs.

## 1- Les constituants obligatoires :

- Ils ne peuvent être ni supprimés ni déplacés. Ce sont :

le sujet de la phrase  
et le prédicat de la phrase

Le sujet de la phrase	Le prédicat de la phrase
Zoé	joue au ballon.
La garçon	mange des frites chaude
Il	dort.
La petite souris	grignote un fromage.
Dormir	est agréable

- Une phrase sans prédicat est **une phrase nominale** (on en trouve dans les titres, par exemple).  
Ex : « *Quelle histoire extraordinaire !* »
- Il existe aussi des phrases sans sujet.  
Ex : « *Parle plus fort !* »

## 2- Les constituants facultatifs :

Ils peuvent être supprimés et déplacés. Ils apportent des informations complémentaires, ce sont :

le(s) complément(s)  
de phrase

ex : « *Depuis ce matin, le garagiste répare une voiture.* »  
« *Le garagiste répare une voiture depuis ce matin.* »